

# INSTRUCTIONS DE COURSE OPEN TOUR ROUEN NORMANDIE

**Nom de la compétition : OpenTour Rouen Normandie**

**Dates complètes : 04, 05 et 06 avril 2026**

**Lieu : YC Rouen76 & Club de Voile d'Anneville-Ambourville (CVAS)**

**Autorité organisatrice : YC Rouen 76**

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.*

*La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

## 1. REGLES

La régate sera régie par *les Règles de Course à la Voile* :

- 1.1. les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile (RCV)
- 1.2. les Règles de la Classe OPEN SKIFF :  
[https://www.sailing.org/tools/documents/OSKCR20220201-\[27849\].pdf](https://www.sailing.org/tools/documents/OSKCR20220201-[27849].pdf)
- 1.3. les règlements fédéraux
- 1.4. l'annexe UF (Umpire Fleet)

## 2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés en ligne sur : <http://opentour.ycr76.fr/>

## 3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

3.1 Toute modification aux instructions de course et au programme sera affichée au plus tard une heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.

3.2 Pour la première journée de course, le comité d'organisation se laisse la possibilité de transformer les deux étapes du raid en courses construites, sur le plan d'eau du lac d'Anneville.

## 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillon des clubs.

- 4.1. Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'amenée de l'Aperçu.

## 5. PROGRAMME DES COURSES

**Samedi 04 avril au YCRouen76 (1444 chaussée Bertrand 76840 Hénouville) Rive droite de la Seine**

10h00 à 13h30 : Accueil - confirmation des inscriptions sur le site départ.

13h00 : Briefing nécessaire et obligatoire

14h00 : Mise à l'eau

15h00 : Premier signal d'avertissement – Raid prévu en 2 courses, sous réserve de conditions météorologiques compatibles.

Autour de 18h30 : transfert des bateaux du fleuve vers le lac d'Anneville

19h30 : Pot d'accueil au CVAS (653 Route du Marais Brésil, 76530 Anneville-Ambourville)

**Rive gauche de la Seine**

**Dimanche 05 avril au CVAS : (653 Route du Marais Brésil, 76530 Anneville-Ambourville)**

9h30 : Briefing nécessaire et obligatoire.

10h00 premier signal d'avertissement. Courses à suivre

Repas coureurs : **dimanche 05 avril** à la salle des fêtes Pierre de Coubertin, 927 rue Cabourg  
Anneville-Ambourville **Rive gauche de la Seine**

### **Lundi 06 avril au CVAS**

9H30 : Briefing nécessaire et obligatoire.

10h00 premier signal d'avertissement. Courses à suivre

Pas de départ après 13h30

Remise des prix et pot de clôture à partir de 14h00 au CVAS.

## **6. PAVILLONS DE CLASSE**

Groupe 1 et groupe A : Le pavillon de classe est O'pen Skiff orange

Groupe 2 et groupe B : Le pavillon de classe est O'pen Skiff bleu

## **7. ZONES DE COURSE**

L'emplacement des zones de course sont définies en annexes.

## **8. LES PARCOURS**

- 8.1. Les parcours et leurs noms sont décrits en **Annexe « Description des parcours »**,
- 8.2. A l'exception des parcours Raid, au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer.
- 8.3. A l'exception des parcours Raid, les numéros des parcours seront affichés à l'arrière du bateau comité.
- 8.4. Pour les courses du raid : Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon « D », si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

## **9. MARQUES**

Dans la configuration d'un raid sur la Seine, le samedi 04 avril au départ du YCRouen76 :

- 9.1. La marque de départ est une bouée « Superman ».
- 9.2. La marque d'arrivée est une bouée « Superman ».
- 9.3. La marque de dégagement sera une boule rose fluo diamètre 45cm.

Pour les courses sur le lac d'Anneville :

- 9.1 bis La marque de départ est une bouée « Superman »
- 9.2 bis La marque d'arrivée est une bouée crayon verte, hauteur = 60cm
- 9.4 Pour les autres marques, VOIR LE DESCRIPTIF sur chaque annexe parcours

## **10 LE DEPART**

10.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course, et le côté parcours de la marque de départ ou un mat arborant un pavillon orange sur un bateau viseur, ou à terre sur la Seine.

10.2 Sauf en cas de départ au lièvre, un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

10.3 Si un bateau viseur se met en place à bâbord de la marque de départ, il est interdit aux concurrents de passer entre la marque et le viseur dès que vous êtes en course. La pénalité sera de 1 tour à effectuer après le signal de départ, et vous sera signifiée par le comité ou le jury sur l'eau.

## 10.4 PROCEDURE DE DEPART AU LIEVRE

- 10.4.1** La zone de départ se situe à partir de la marque de départ décrite en IC 9.1.
- 10.4.2** Avant le signal d'avertissement, le bateau Comité de course arborant le pavillon G, se positionne sous le vent de la marque de départ et à gauche de l'axe du parcours, de telle façon que l'alignement du pavillon G sur le bateau comité de course et la marque de départ matérialisent approximativement la future route du bateau lièvre bâbord amure au près serré. Le bateau Comité de course pourra se tenir au moteur.
- 10.4.3** Les signaux de départ sont donnés par le bateau comité de course conformément à la RCV 26, le signal préparatoire sera un pavillon « I ».
- 10.4.4** Dès le signal d'avertissement, le bateau lièvre vient prendre contact avec le bateau ouvreureur du comité de course arborant également un pavillon G. Les deux bateaux vont se maintenir entre le bateau comité de course et la marque de départ.
- 10.4.5** Un voilier prend le départ quand il franchit pour la première fois, après son signal de départ, la ligne définie par le côté au vent de la marque de départ et le mât portant le pavillon G sur le bateau ouvreureur. Le franchissement s'effectue du côté sous le vent de la ligne vers la première marque au vent à contourner.
- 10.4.6** Après le signal de départ, tout franchissement de la ligne de départ, dans le sens au vent vers sous le vent est interdit. Application de la RCV 30.1.
- 10.4.7** 15 secondes environ avant le signal de départ, le bateau lièvre fait route au plus près bâbord amure en passant près du Bateau Comité de course. L'ouvreureur suit le plus près possible le bateau lièvre.
- 10.4.8** Au moment du signal de départ, le bateau lièvre et l'ouvreureur passent aussi près que possible sous le vent de la marque de départ et continuent leur route au près bâbord amure.
- 10.4.9** Dès le signal de départ, les voiliers coupent la ligne entre la marque et le bateau ouvreureur.
- 10.4.10** Le bateau lièvre doit poursuivre sa route bâbord amure au près serré jusqu'à ce qu'il soit relevé de son obligation par un signal sonore long émis par l'ouvreureur. A partir de ce moment, le bateau lièvre a le libre choix de sa route.
- 10.4.11** Après avoir libéré le bateau lièvre, l'ouvreureur continuera sa route au même cap et à la même vitesse puis l'ouvreureur arrêtera son moteur et se laissera dériver un temps laissé à l'appréciation du comité de course. Le pavillon G sera affalé pour indiquer que la ligne de départ est fermée, mais pas moins de deux minutes après avoir coupé son moteur. Tout voilier franchissant la ligne après l'affalée du pavillon G sur le bateau ouvreureur sera classé non-partant (DNS).
- 10.4.12** Les bateaux « lièvre » de la course 1 et 2 seront tirés au sort parmi les 10 premiers au classement national des coureurs Openskiff, et présents sur la régata. Le tirage au sort aura lieu lors du briefing.
- 10.4.13** A tout moment, le Comité de Course peut arrêter la procédure de départ si des erreurs ou incidents se produisent.
- 10.4.14** Après le signal préparatoire jusqu'au moment où le lièvre est libéré par l'ouvreureur, aucun voilier ne doit gêner le bateau lièvre sous peine d'être classé OCS sans instruction par le comité de course, à moins qu'il puisse apporter la preuve au jury que ses actions ont été provoquées par la présence d'un autre concurrent qui se trouvait lui-même en infraction au regard des règles de course à la voile ou des I.C.
- 10.4.15** L'ouvreureur et le bateau lièvre, avant qu'ils ne soient libérés, sont considérés comme marque de parcours.
- 10.4.16** Un bateau protecteur situé sous le vent et en avant du bateau lièvre pourra protéger celui-ci. Le bateau protecteur est considéré comme marque de parcours.
- 10.5 Pénalités de départ UNIQUEMENT sur les départs (hors départ au lièvre) du samedi lors des deux courses « Raid » sur la Seine :**  
En accord avec la RCV 86.3, modifications des définitions **Prendre le départ** et **Effectuer le parcours**, et modifications des RCV 29.1, 30 et A5.1

Selon la règle test DR21-01 de World Sailing, modification de la définition Prendre le départ comme suit :

**Prendre le départ** Un bateau prend le départ quand, sa coque ayant été entièrement du côté pré-départ de la ligne de départ, et s'étant conformé à la règle 30.1 si elle s'applique, une partie quelconque de sa coque coupe la ligne de départ depuis le côté pré-départ vers le côté parcours pendant les dernières trente secondes avant son signal de départ.

Quand un bateau prend le départ conformément à la modification de la définition **Prendre le départ**, il ne doit pas revenir du côté pré-départ de la ligne. La pénalité de départ sera de 40 points ajoutés à son score de la course, sans que cela ne puisse dépasser le nombre d'inscrits plus un.

## 11 L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un bateau portant un mât arborant un pavillon bleu et la marque d'arrivée, ou un bateau viseur arborant un pavillon bleu.

## 12 SYSTEME DE PENALITE

a. Voir l'annexe UF

## 13 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION :

**13.1** Une liste des bateaux qui ont été pénalisés sur l'eau pour avoir enfreint une des règles de course à la voile ou une de celles décrites dans ces IC pourra être affichée en ligne sur <http://opentour.ycr76.fr>, dans jury decisions.

**13.2** Pour les **parcours 7 et 8** (O'pen Cross, La Totale), si le 360°, la marche arrière ou le dessalage ne sont pas effectués, une pénalité de 8 points sera appliquée sans instruction pour chaque omission.

**13.3 Annexe P5 des RVC** : Si la moyenne du vent est clairement constatée à plus de 12 nœuds sur l'ensemble du parcours le Comité pourra en accord avec l'annexe P5 (emploi des pavillons "O" et "R") permettre de pomper, balancer ou saccader, excepté aux remontées au vent. Ceci modifie les RCV 42.2(a), 42.2 (b) et 42.2 (c).

**13.4** Les bateaux jurys, Comités de Course peuvent se positionner en tout point de la zone de course. Leur position ne peut donner lieu à une demande de réparation Ceci modifie la RCV 61.1.

**13.5** La gestion des réclamations (heures limites, convocations,..) se fera par l'application Jury Décisions, dont le lien est disponible sur le site <http://opentour.ycr76.fr/>, onglet informations aux coureurs.

## 14 CLASSEMENT

**14.1** 1 seule course est nécessaire pour valider l'épreuve.

**14.2** Courses retirées : Une course sera retirée lorsque 4 courses auront été validées, 2 retirées si 9 validées ou plus.

**14.3** La ou les courses en « raid » effectuées le samedi compteront pour un coefficient de 0.5. Les autres courses compteront pour un coefficient de 1.

**14.4** La ou les courses en « raid » s'effectueront au sein d'un même groupe.

**14.5** Les autres courses se feront dans deux groupes constitués conformément au règlement OpenTour. (Si plus de 80 coureurs).

## 15 TEMPS LIMITES

**15.1** Lors des courses en raid, le temps limite pour finir est le suivant : 25% du temps de parcours du premier (qui a fini selon la définition), avec un minimum de 15 minutes.

Les bateaux manquant à finir dans ce délai seront classés par le comité de course selon leurs positions sur l'eau

**15.2** Lors des courses en parcours construits, le temps limite pour finir est de 10 minutes après que le premier bateau ait effectué le parcours et fini.

Les bateaux manquant à finir dans ce délai seront classés par le comité de course selon leurs positions sur l'eau.

## 16 REGLES DE SECURITE

- a) [DP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- b) [DP] Le port du gilet de sauvetage est obligatoire depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.
- c) [DP] Un bout de remorquage est obligatoire, celui-ci doit être à poste, attaché à la poignée avant du bateau
- d) [DP] [NP] Lors des courses sous forme de raid,

Il est rappelé que les concurrents n'ont aucune priorité sur le trafic commercial sur le fleuve. Lors de l'étape Hérouville – Duclair, il conviendra de naviguer rive droite. Lors de l'étape Duclair Anneville, il conviendra de naviguer rive gauche, et le tout en évitant le chenal de navigation. Un dispositif est mis en place pour restreindre l'entrave au chenal à l'arrivée et/ou au passage de navires.

- i. Si des bateaux de sécurité arborent un **pavillon vert**, vous DEVREZ naviguer dans un couloir entre la berge et ces bateaux qui sont à laisser à tribord
  - ii. Si des bateaux de sécurité arborent un **pavillon rouge**, vous DEVREZ naviguer dans un couloir entre la berge et ces bateaux qui sont à laisser à bâbord.
  - iii. Un concurrent qui franchit l'alignement des bateaux arborant un pavillon, pourra être averti par un signal sonore. En cas de manquement après cet avertissement, le concurrent sera disqualifié sans instruction.
- e) [DP] [NP] L'émargement départ sera fait lors des briefings (obligatoires)
  - f) [DP] [NP] L'émargement est obligatoire à chaque sortie de l'eau, et sera effectué au Club de voile d'Anneville sur Seine, **y compris le samedi 04 avril**. De toute infraction résultera une convocation au jury.
  - g) Lorsque le pavillon V est envoyé sur le bateau comité, les bateaux accompagnateurs doivent collaborer avec le comité de course dans le dispositif de sécurité sur l'eau jusqu'à ce que le pavillon V soit affalé.

## 19. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT [DP]

Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## 20. VOILES AUTORISEES

**20.1** Les voiles O'pen 4.5 m<sup>2</sup> seront les voiles de référence pour les 2 groupes U17 et U15.

**20.2** Les concurrents U12 peuvent utiliser une voile O'pen 3,8 m<sup>2</sup> ou 3,5 m<sup>2</sup> selon leur choix initial, dans ce cas, l'ensemble des courses doivent être courues avec cette voile. Les classements se feront en temps réel.

## 21 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS [DP]

- a. Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

- b. La charte des entraîneurs s'appliquera.
- c. Le port d'une brassière de sécurité et d'un coupe circuit est obligatoire.

## 22 EVACUATION DES DETRITUS

- a. Les bateaux ne doivent pas jeter leurs débris dans l'eau. Les débris peuvent être déposés à bord des bateaux officiels.

## 23 PRIX

Cette régata sera prise en compte pour le classement de L'O'PEN TOUR ROUEN  
NORMANDIE 2025 - 2026

### **Des prix seront décernés :**

23.1 Au premier(ère), au scratch

23.2. A la première, seconde et troisième U12 et au premier, second et troisième U12 (né(e)s jusqu'en 2014 compris)

23.3. A la première, seconde et troisième U15 et au premier, second et troisième U15 (né(e)s en 2013-2012 et 2011)

23.4. A la première, seconde et troisième U17+ open et au premier, second et troisième U17+open (né(e)s 2010 et avant.

## 14 RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

### **Arbitres désignés :**

**Commissaire nautique :** M. Alexis AROUX

**Président de Comité de Course :** M. Alexis AROUX

**Comité de Course :** M. Jean-Claude LALLEMAND

**Secrétariat comité de course :** M. Steve PICARD - Mme Lorelei MARIS

**Mouilleur :** M. Pierre PARIS

**Présidente du Jury :** M. Frédéric BERTIN

**Membre du Jury :** Mme Florence CAIN-BLANQUART

**Membre du Jury:** M. Christophe LACHEVRE

**Membre du Jury :** M. Marceau BEAUVIEUX

**Responsables des classements :** M. Thomas GUENNEGUEZ

## Annexe Format de course :

Conformément au règlement de l'Open Tour :

Systeme de répartition des poules

- À partir de 80 coureurs inscrits, deux poules pourront être constituées en concertation entre les coachs, la classe et le club organisateur (en fonction de la place disponible sur le plan d'eau).
- À partir de 100 coureurs inscrits, deux poules seront constituées.

Jour 1 : deux courses sont prévues sous la forme de raids sur la Seine. Tous les coureurs prendront part aux mêmes départs.

A l'issue du classement de la première journée, ou en fonction du classement national des coureurs arrêté au 27 mars s'il n'y a pas de course validée le premier jour :

Jour 2

- Courses 1 et 2 :
  - Les coureurs classés en positions impaires (1er, 3e, 5e, etc.) seront dans le groupe 1.
  - Les coureurs classés en positions paires (2e, 4e, 6e, etc.) seront dans le groupe 2.
- Courses suivantes :
  - Groupe A : 1er, 4e, 5e, 8e, 9e, 12e, 13e...
  - Groupe B : 2e, 3e, 6e, 7e, 10e, 11e...

Jours 3

- La répartition suivra les mêmes règles de brassage, mais en se basant sur le classement scratch de la veille.

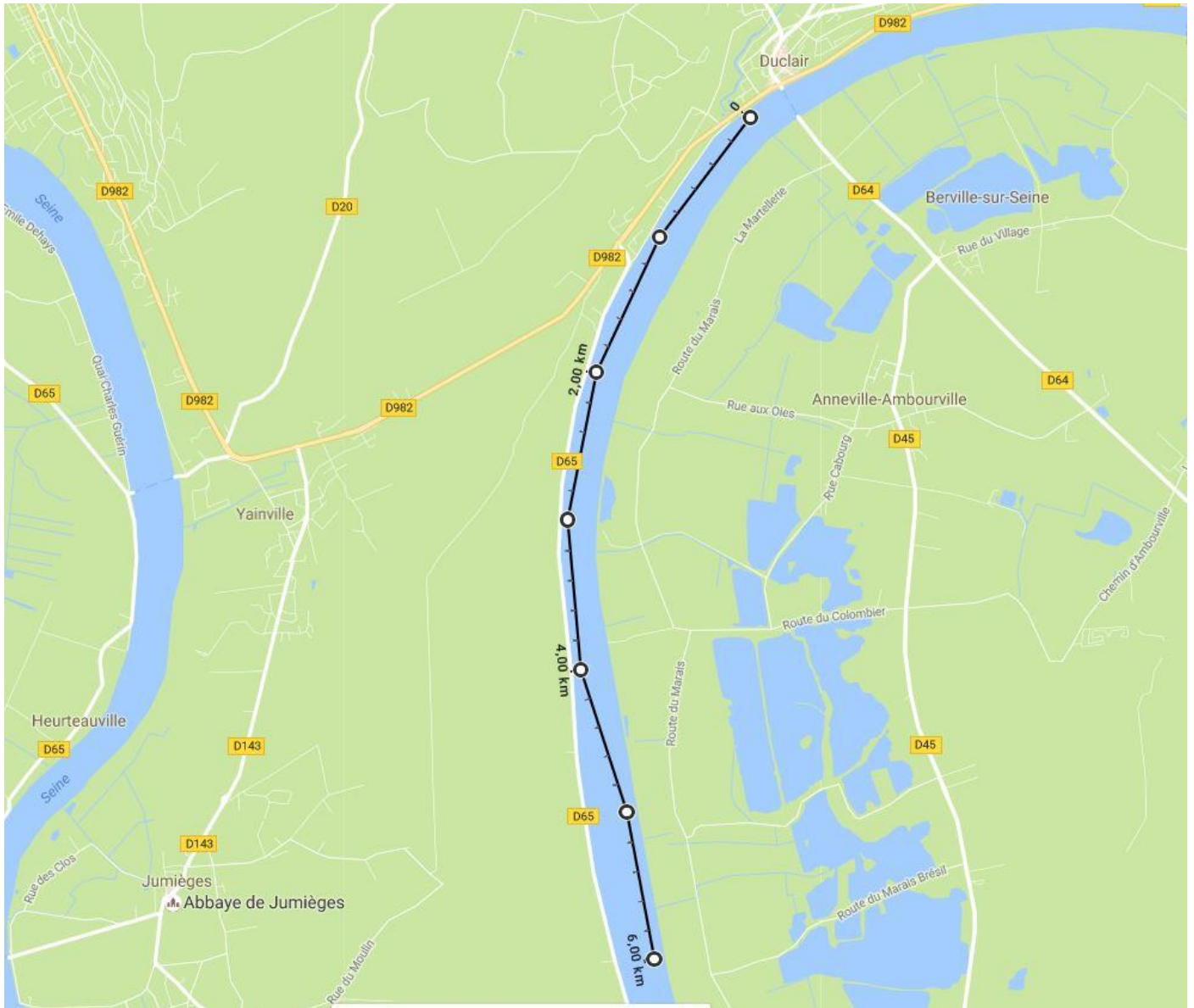
Identification des poules

Règlement OPEN TOUR V0 - 20 sept 2025

- Les poules seront constituées avant le départ sur l'eau.
- Les coureurs du groupe 1 devront arborer une flamme fixée le plus haut possible sur leur voile (à l'extrémité de la latte).
- Les coureurs du groupe A devront arborer une flamme fixée à l'extrémité de leur bôme.
- Le Bateau comité arborera un tableau avec le groupe concerné par le départ.



## Parcours Raid « B »



**La zone de départ se situe en aval du Bac de Duclair sur la rive gauche du fleuve.**

**Possibilité de bouée de dégagement. Cf. I.C art. 8.4**

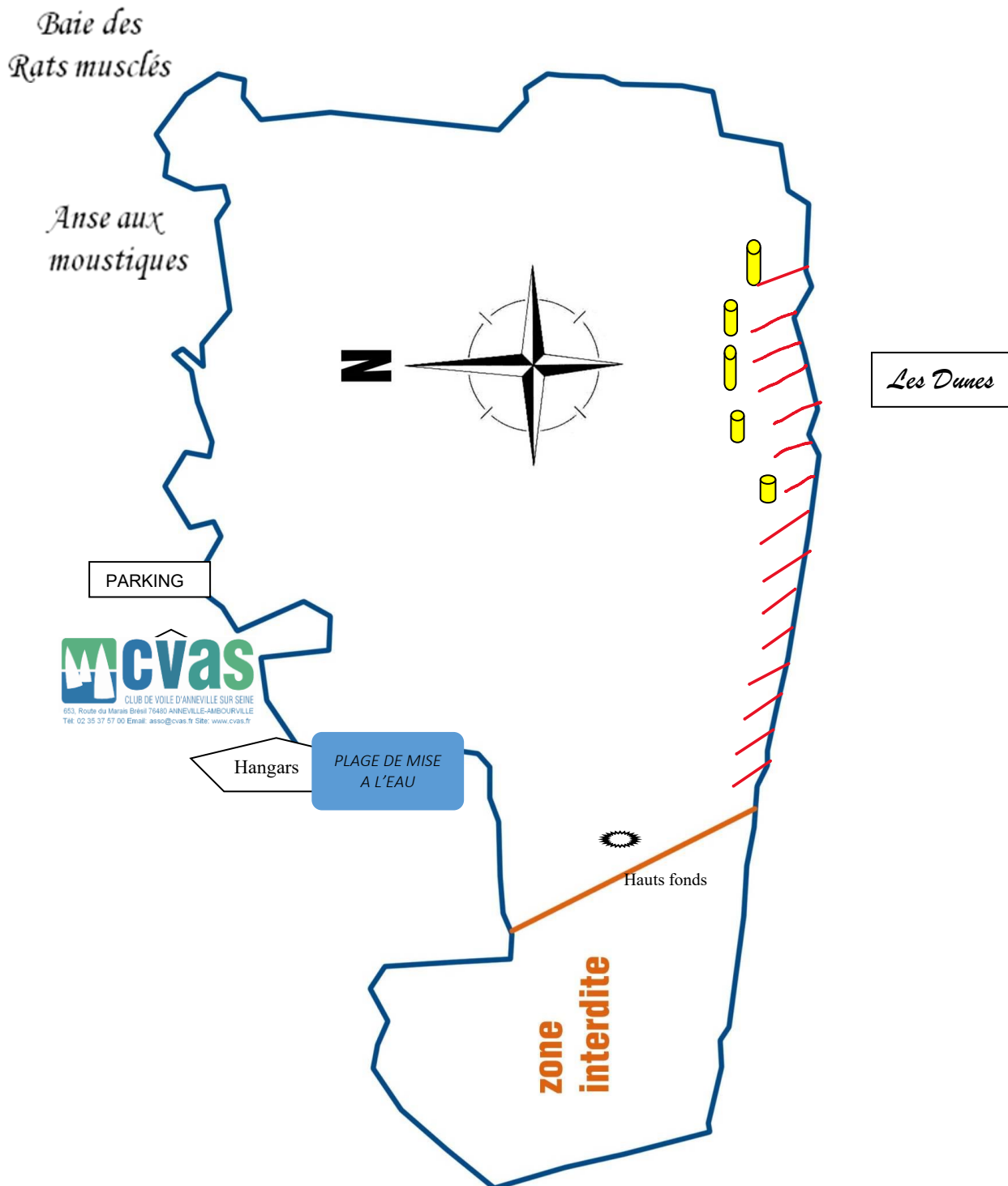
**Descente vers l'aval sur 6km**

**Arrivée sur la rive gauche du fleuve (en amont du tapis roulant Lafarge)**

*L'ensemble des concurrents devront regagner la plage rive gauche juste en aval de la plateforme de chargement CEMEX*

*Sortie des bateaux par la plage – Le club de Voile d'Anneville est à 800 m !*

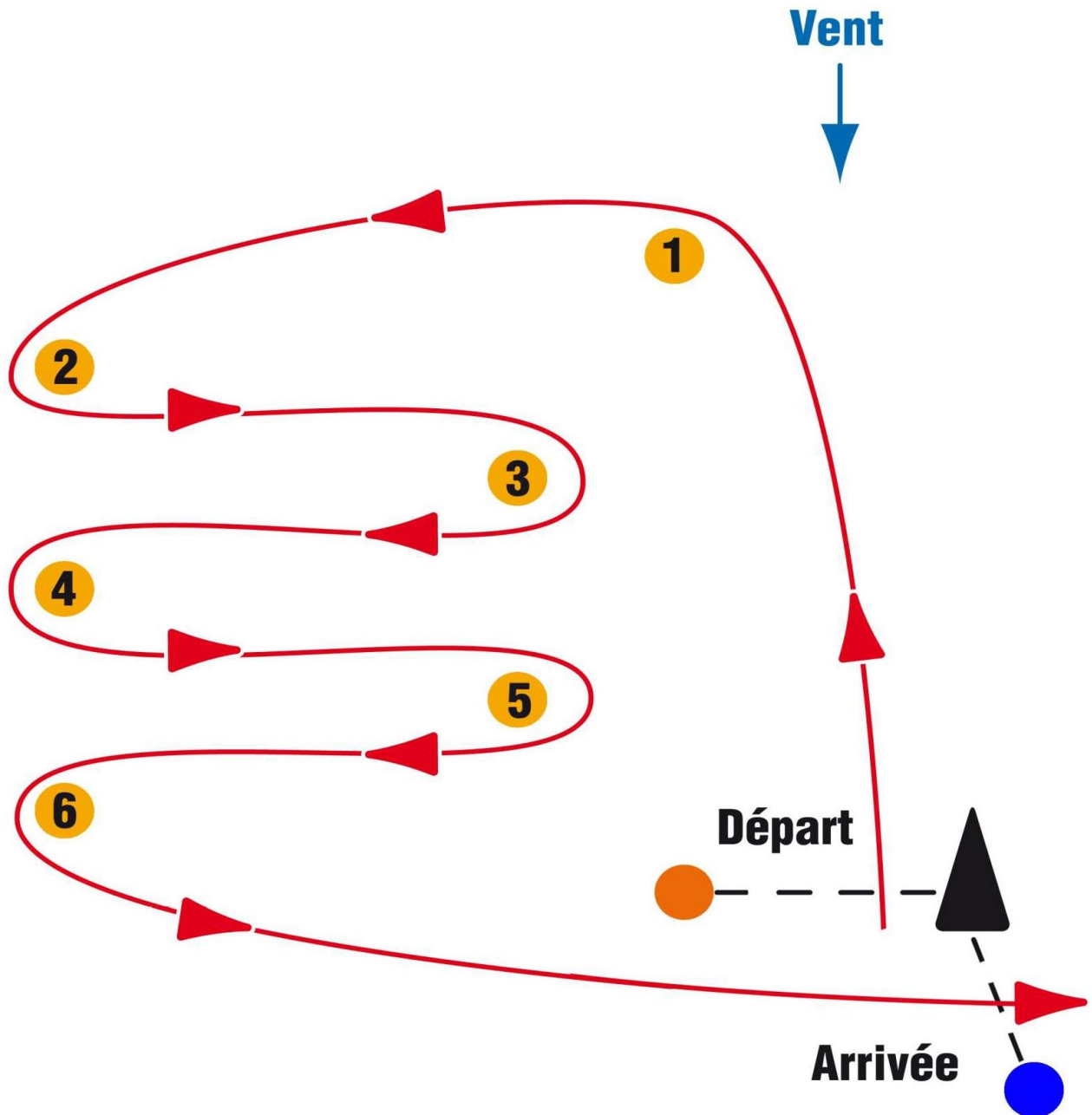
## ANNEXE « ZONE DE COURSE »



Une « Zone Interdite » de 100 mètres s'étend des bouées jaunes et au long de la berge au sud du plan d'eau (Les Dunes).

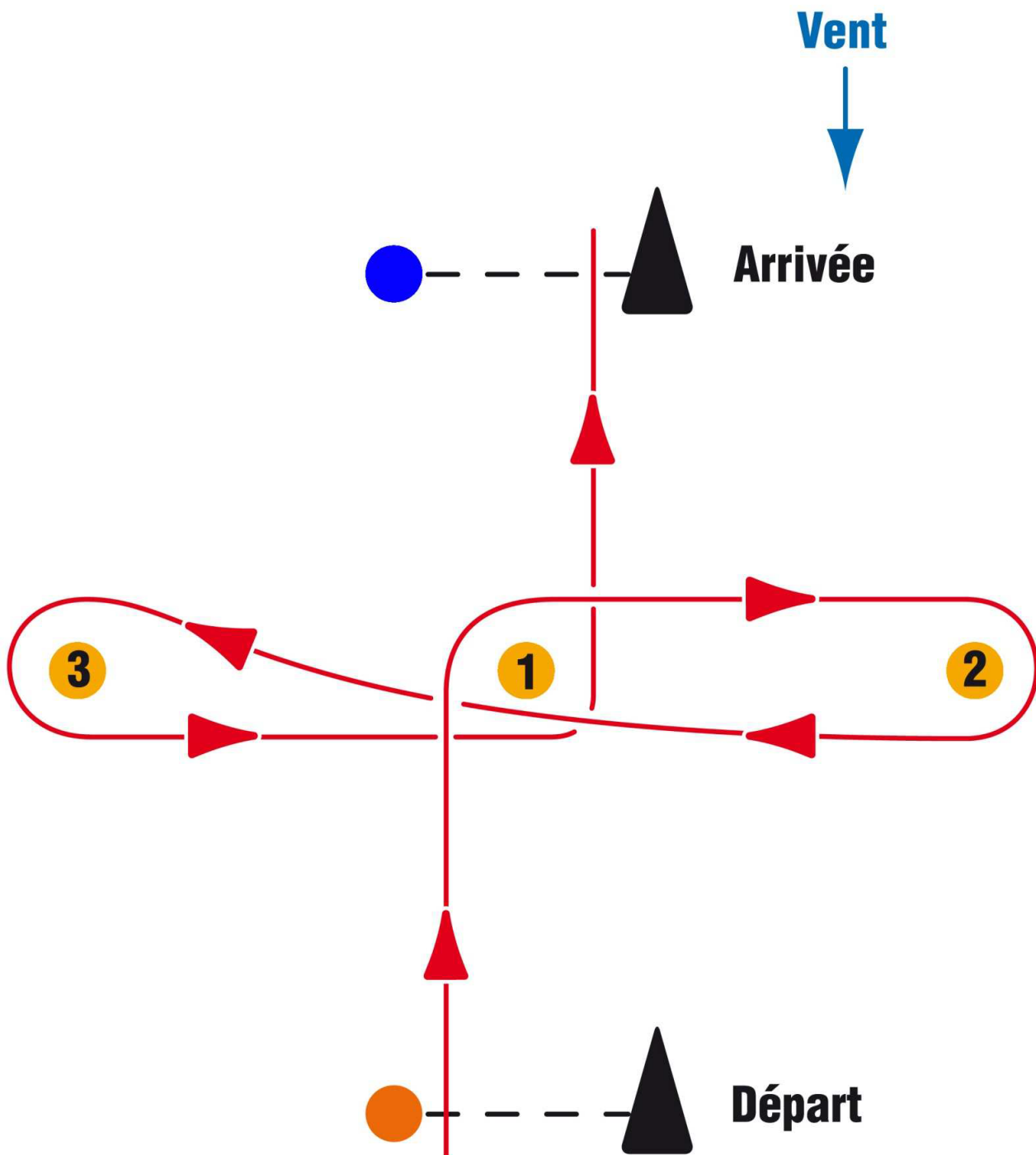
DESCRIPTION DES PARCOURS du dimanche 05 et du lundi 06 avril

**CLASS RACING # 1 / SPEED SLALOM**



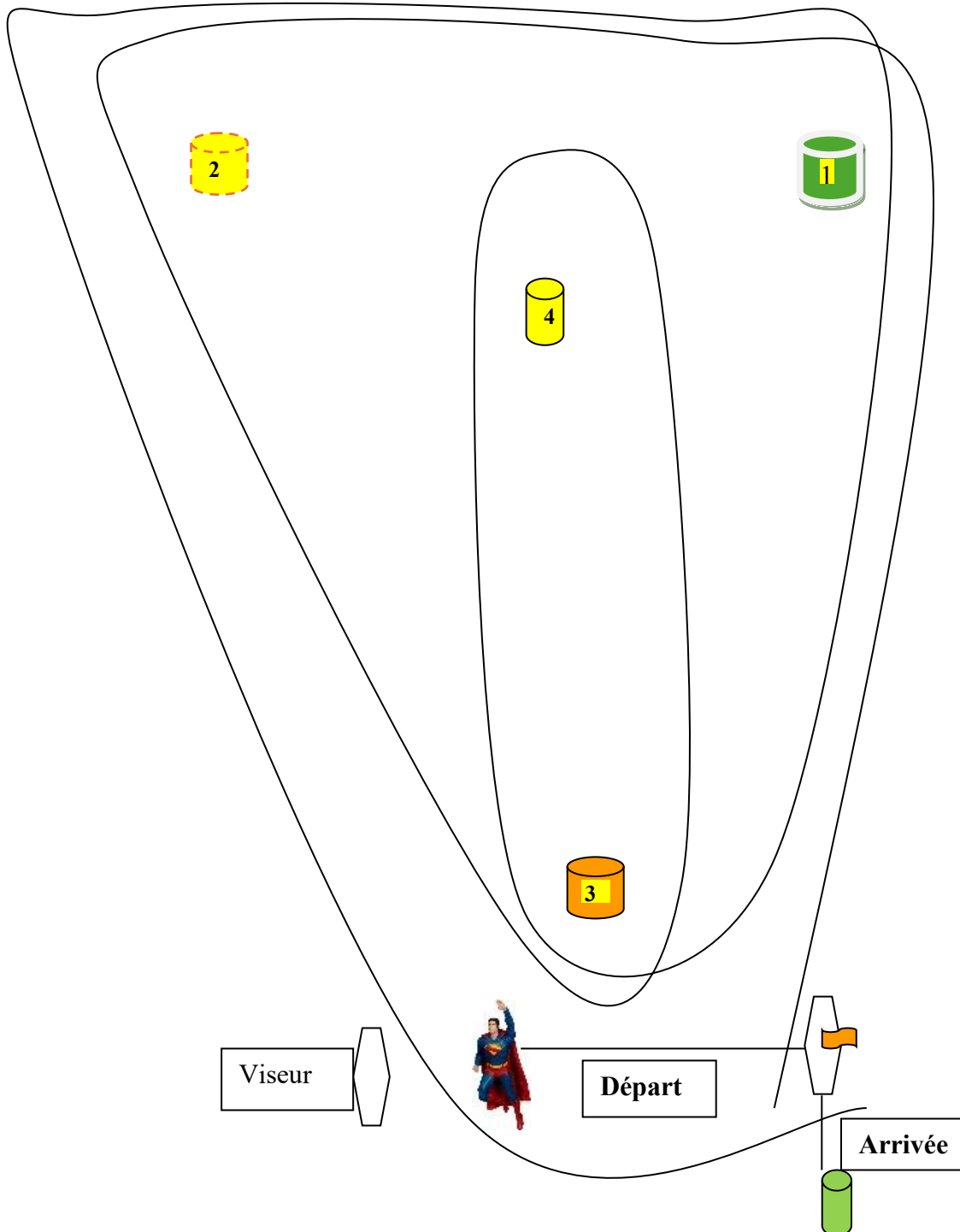
- Marque de départ (Superman)
- M1 à bâbord (grosse cylindrique verte)
- M2 à bâbord (cylindrique jaune Lalizas)
- M3 à tribord (cylindrique orange)
- M4 à bâbord (cylindrique jaune Lalizas)
- M5 à tribord (cylindrique orange)
- M6 à bâbord (cylindrique jaune Nénuphar)
- Marque d'arrivée (crayon vert)

# CLASS RACING # 2 BUTTERFLY / SPEED 2



- Marque de départ (Superman)
- M1 à tribord (grosse cylindrique verte)
- M2 à tribord (cylindrique jaune Lalizas)
- M3 à bâbord (cylindrique orange)
- M1 à bâbord (grosse cylindrique verte)
- Marque d'arrivée (crayon vert)

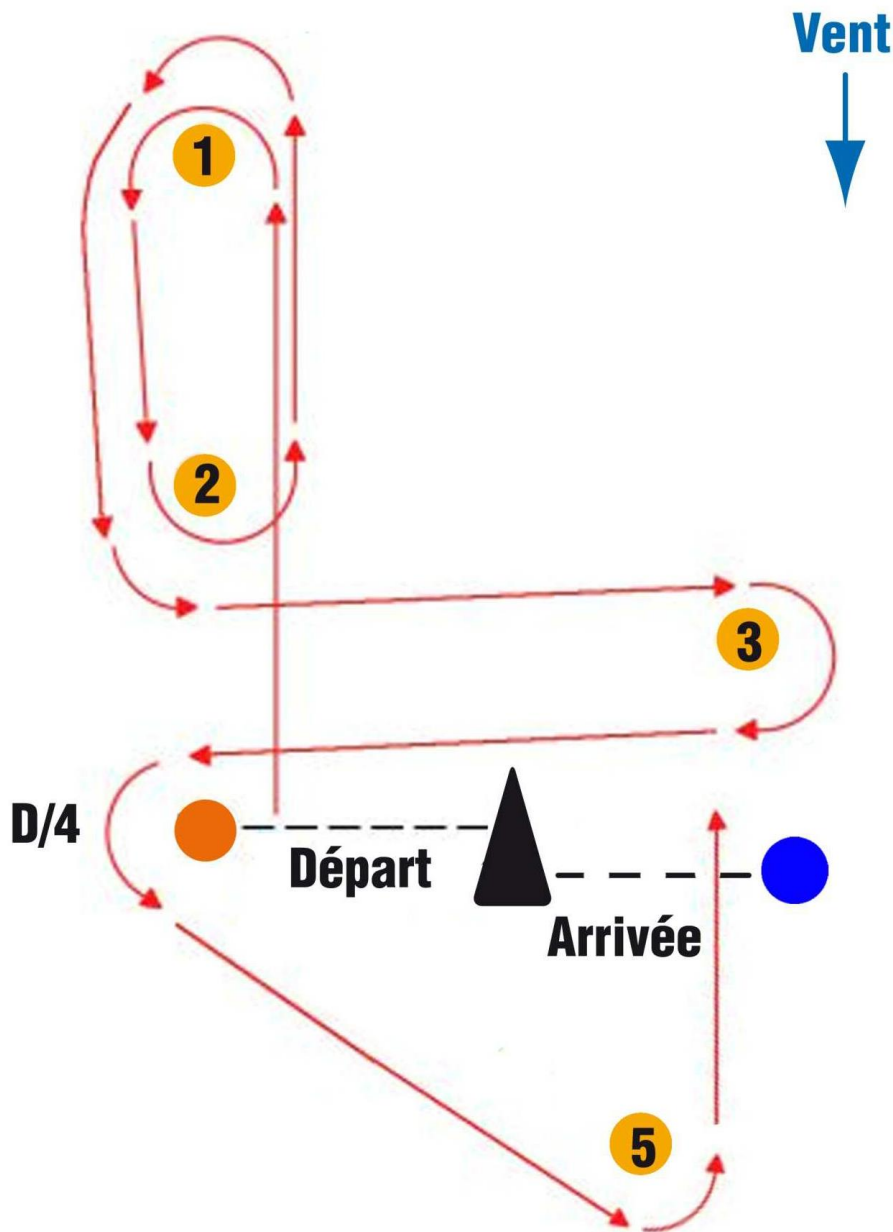
## CLASS RACING # 3 LE Y FOLFAIR



- Marque de départ (Superman)
- M1 à Bâbord (grosse cylindrique verte)
- M2 à Bâbord (cylindrique jaune Lalizas)
- M3 à Bâbord (cylindrique Orange)
- M4 à Bâbord (cylindrique jaune Nénuphar)
- M3 à Bâbord (cylindrique Orange)
- M1 à Bâbord (grosse cylindrique verte)
- M2 à Bâbord (cylindrique jaune Lalizas)
- Marque de départ Bâbord (Superman)

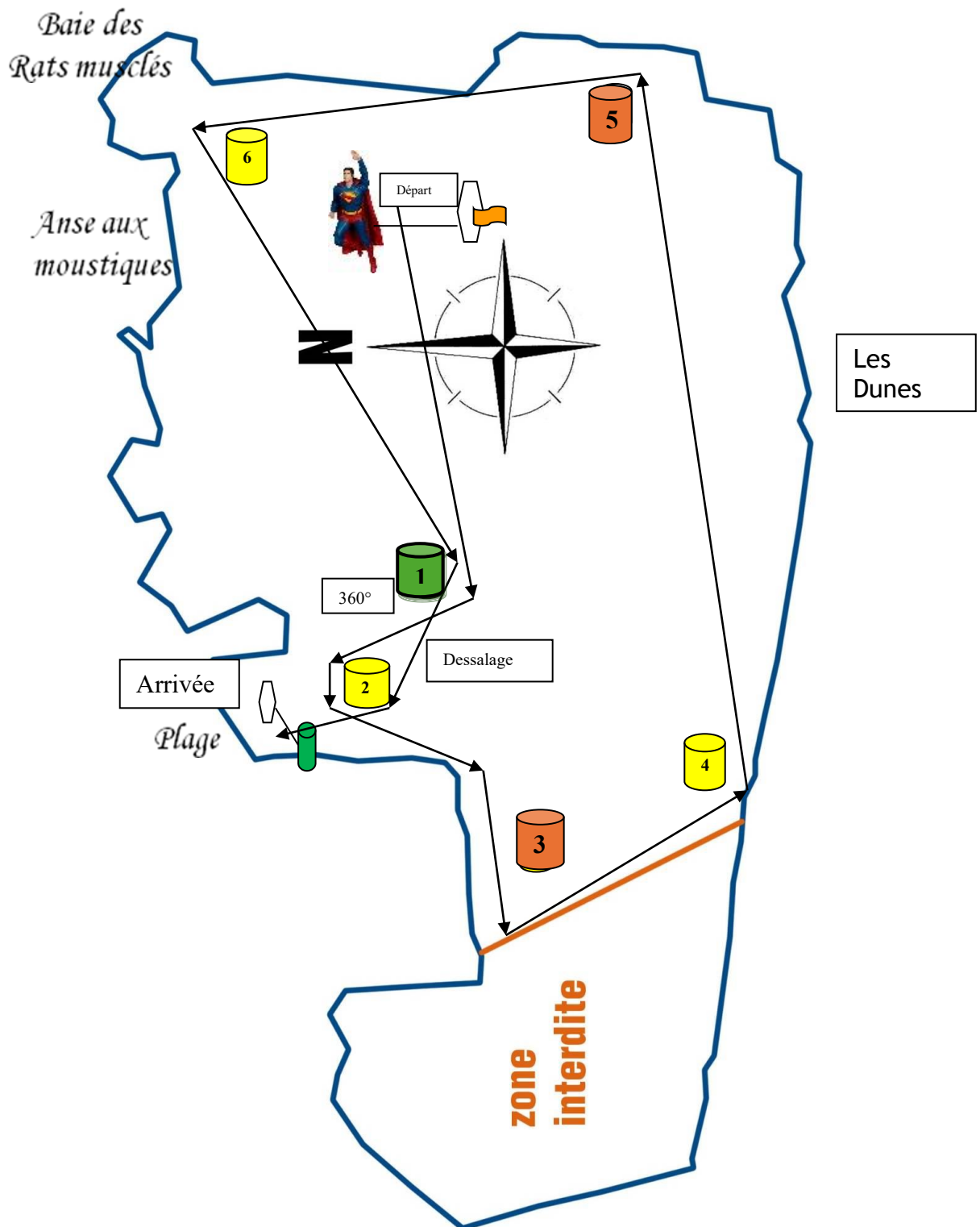
- Marque d'arrivée (crayon vert)

## CLASS RACING # 5 VIKING RACE



- Marque de départ (Superman)
- M1 à bâbord (grosse cylindrique verte)
- M2 à bâbord (cylindrique jaune Lalizas)
- M1 à bâbord (grosse cylindrique verte)
- M2 à bâbord (cylindrique jaune Lalizas)
- M3 à tribord (cylindrique orange)
- marque de départ/4 à bâbord (Superman)
- M5 à bâbord (cylindrique orange)
- Marque d'arrivée (crayon vert)

## CLASS RACING # 4 LA BALADE DE SANTE

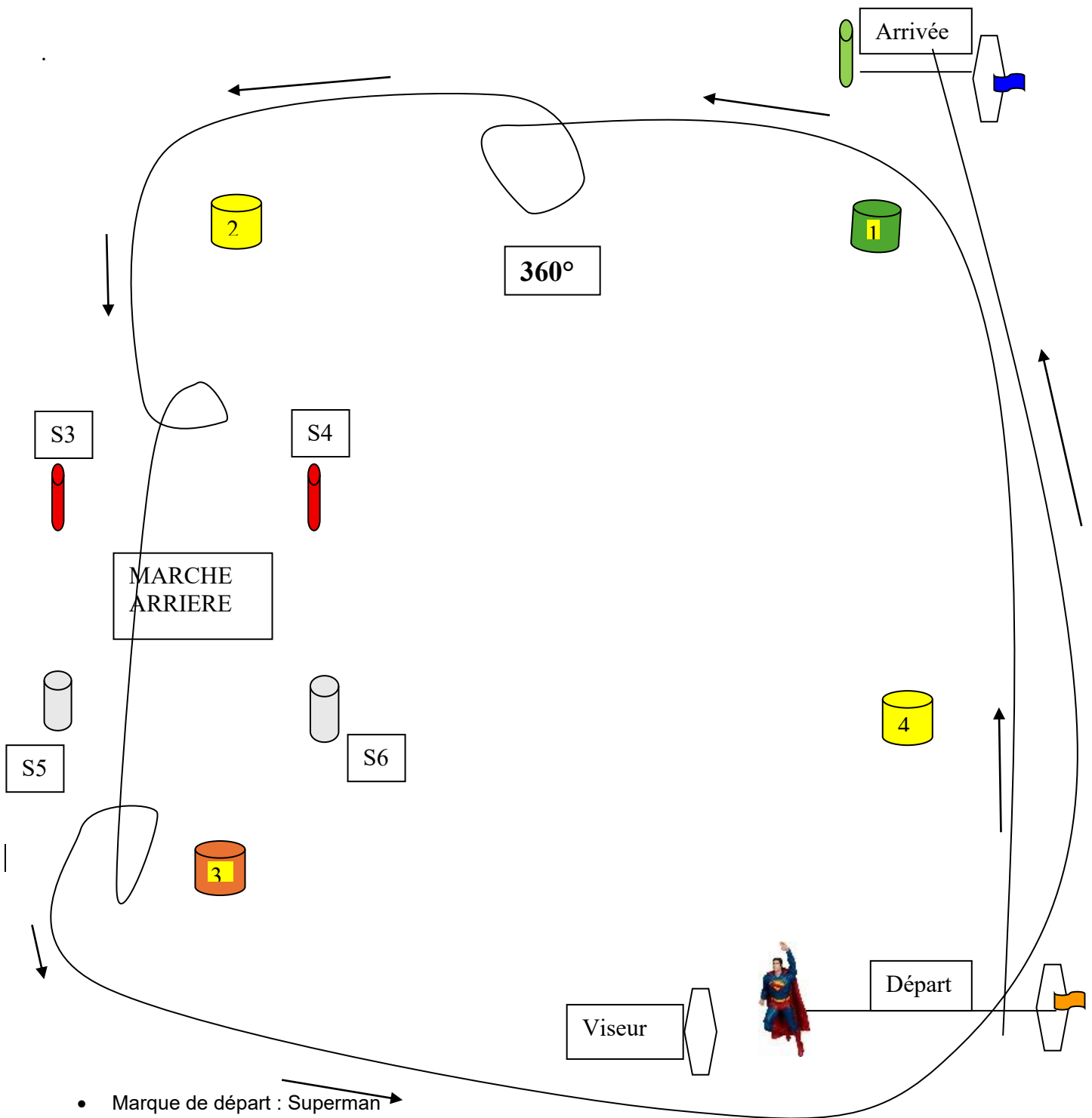


Départ (Superman) – M1 Tribord (grosse cylindrique verte) – M2 Bâbord (cylindrique Jaune) -  
M3 Bâbord (cylindrique orange) – M4 Bâbord (cylindrique jaune) – M5 Bâbord (cylindrique orange) -  
M6 Bâbord (cylindrique jaune) – M1 Tribord (grosse cylindrique verte) – M2 Tribord (cylindrique Jaune) -  
Arrivée (crayon vert)

Entre les M1 et M2 au premier tour : effectuer un 360° (critère de réussite, un virement + un empannage).

Entre les M1 et M2 au deuxième passage : effectuer un dessalage. (critère de réussite, tête de mât dans l'eau)

## CLASS RACING # 6 LA TOTALE

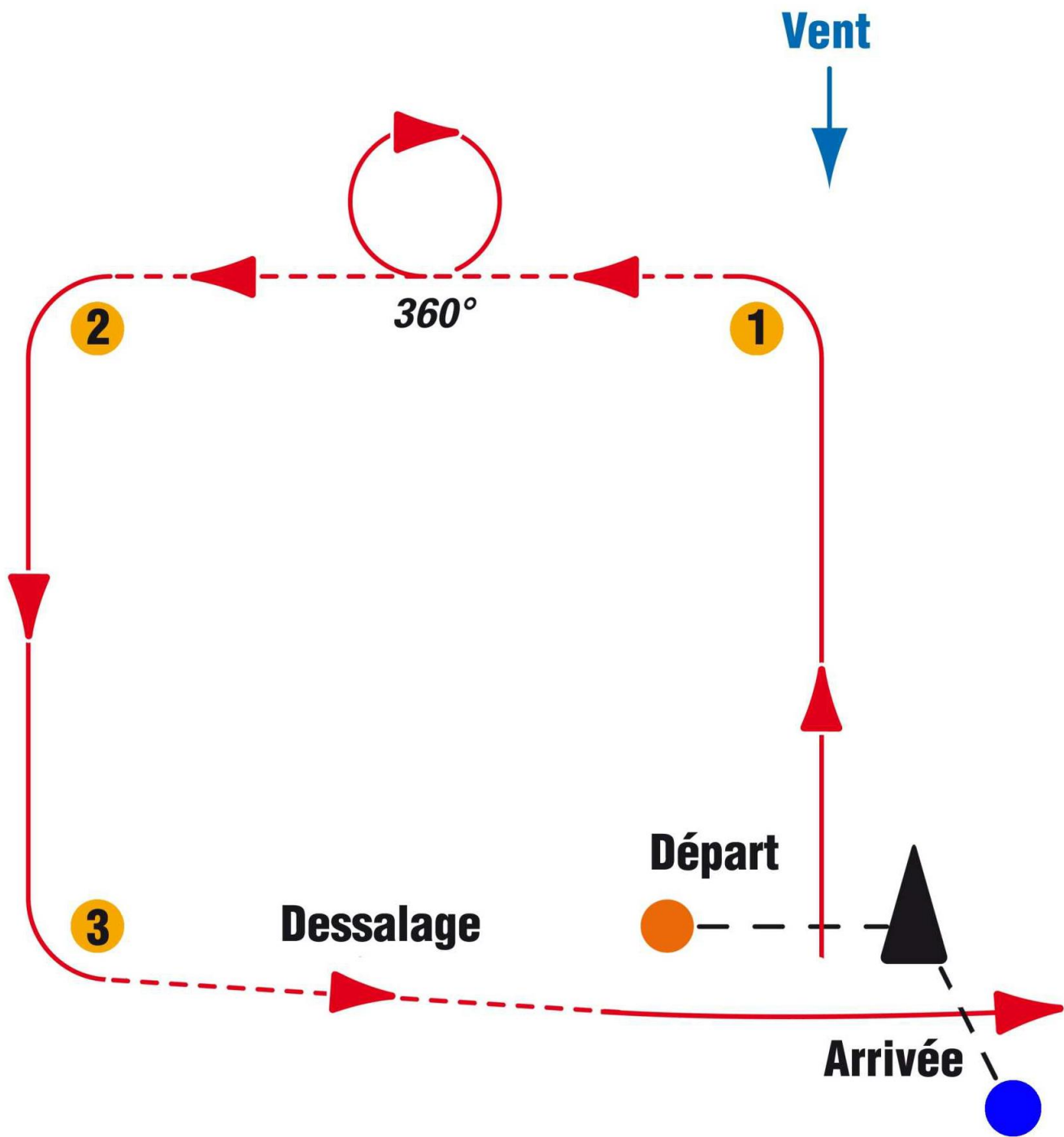


- Marque de départ : Superman
- M1 à babord (grosse cylindrique verte)
- M2 à babord (cylindrique jaune)
- M3 à babord (cylindrique orange)
- Porte entre marque de départ (superman) à babord et le bateau comité départ à tribord
- M4 à babord (cylindrique jaune)
- Marque d'arrivée : crayon vert

Entre les M1 et M2 : effectuer un 360° (critère de réussite, un virement + un empannage).

Sur le bord M2–M3 et plus précisément entre la porte S3–S4 (Frites rouges EVI) et... jusqu'à la porte S5–S6 (bouées blanches produits laitiers), effectuer une marche arrière.

# CLASS RACING # 7 / O'PEN CROSS



- Marque de départ : Superman
- M1 à babord (grosse cylindrique verte)
- M2 à babord (cylindrique jaune)
- M3 à babord (cylindrique orange)
- M4 à babord (cylindrique jaune)
- Marque d'arrivée : crayon vert

Entre M1 et M2 : effectuer un 360° (critère de réussite, un virement + un empannage).

Entre M3 et marque de départ : effectuer un dessalage. (critère de réussite, tête de mât dans l'eau)